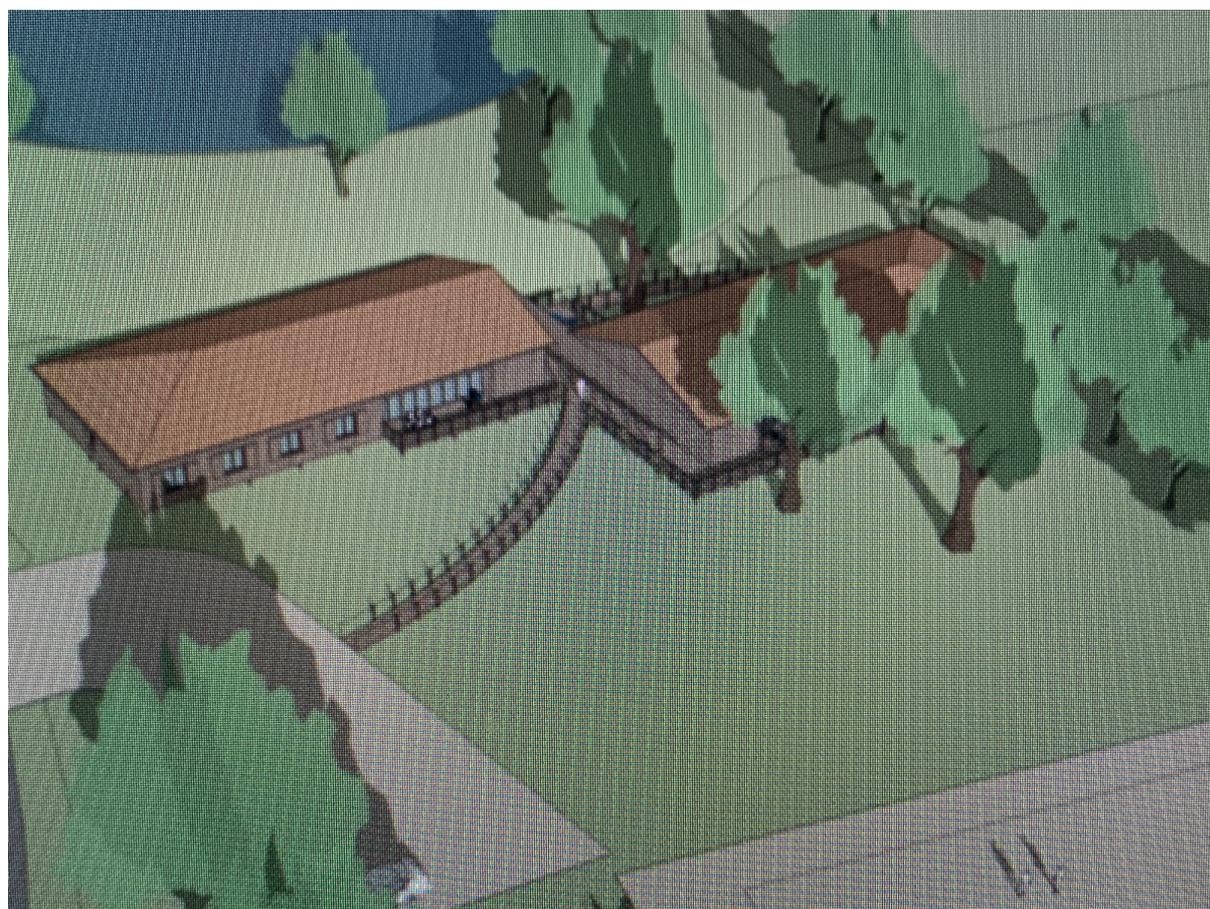


s'intégrer au mieux dans le site par la limitation de la hauteur des bâtiments à un seul niveau et le respect de l'environnement par l'utilisation du bois et des matériaux traditionnels.

Même si le coût de la construction d'un seul bâtiment aurait été inférieur, le parti-pris architectural fut de construire deux bâtiments pour casser la massivité d'un seul. Il s'agit d'intégrer la volumétrie de ces constructions dans un espace dans lequel la nature est encore très présente. Pour s'adapter encore plus à cet environnement naturel et forestier, le recours au bois comme matériau de construction est une évidence. Enfin, pour que l'empreinte écologique au sol soit la moins forte possible, les bâtiments seront supportés par des pilotis très bas pour que l'air et une certaine vie puisse se maintenir au sol sous les constructions. Dans le même état d'esprit, comme la commune de Saint-Thomas ne dispose pas d'un réseau de tout à l'égout, le traitement des eaux usées se fera par bassin de phytoépuration et les eaux seront rejetées dans un fossé. Enfin soulignons que ce projet est possiblement réversible.

Fig. 6 Localisation et vue des constructions



Source : Atelier Sauveterre, Agence Collart et Christophe Benichou

Dans cette vue (Fig. 6), le souci de préserver le paysage est affirmé par le maintien d'arbres, d'espaces verts dont une partie portera un jardin pour les résidents qui souhaiteraient s'adonner à cette activité. Le bois sera très présent au niveau des allées et de son utilisation dans la construction des maisons.